

N° 2
Le coure
Constant
Guesch
Legitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-
unième jour du mois de février, à cinq heures du soir,
saisissant nous Duflos Charles, Maire, Officier de l'état civil de la commune de Wirwignes, canton de
Bédres, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-Calais, et comparant vous Hubert
Le coure âgé de trente ans, cultivateur domicilié à
Wirwignes, lequel nous a présenté un enfant de
sex masculin qu'il a déclaré être né de lui
en cette commune, conjoints lui, à cinq heures du
matin, et de dame Alex. Maria, Adeline Woides,
âgée de vingt-neuf ans, cultivateuse, son épouse
domiciliée au même lieu; auquel enfant il a été
donné les prénoms de Constant Louis Joseph, les dites
présentations et déclarations ont été faites en présence
de Ambrose Sinte âgé de cinquante-sept ans, instituteur
et de Philippe Breton âgé de soixante-neuf
ans, cabaretier domiciliés à Wirwignes, trois té-
moins et les témoins signés avec nous le présent
acte, après lecture. **Breton Hubert**
Duflos Le coure

N° 3
Leclercq
Comme M. le Maire
Legitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le troisième
jour du mois de mars, à cinq heures du soir
saisissant nous Duflos Charles, Maire, Officier de
l'état civil de la commune de Wirwignes, canton de
Bédres, arrondissement de Boulogne, département du
Pas-de-Calais, et comparant vous François Delong
âgé de trente-deux ans, domestique domicilié à
Wirwignes, lequel nous a présenté un enfant de
sex féminin qu'il a déclaré être né de lui en
cette commune, conjoints lui, à midi, et de dame Viole
Léonore âgée de vingt-quatre ans, ménagère domi-
ciliée au même lieu, son épouse; auquel enfant
il a été donné les prénoms de Marie Anne Célestine
les dites présentations et déclarations ont été faites en
présence de Viole Cruidenis âgée de vingt-neuf ans,
institutrice et de Ambrose Sinte âgé de cinquante-
sept ans, instituteur, domiciliés à Wirwignes, et un té-
moins et les témoins signés avec nous le présent acte,
après lecture. **Leclercq Viole**
Duflos

Marie
Célestine
le 22 3 62

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf,



Mairie d'Ardenne
de Wirwignes
Legitime

Marié à Haluyberg
le 5/3/99
Désert Suzanne
Boulogne de Marie
29

N° 5
Misset Victorine
Mlle Joséphine
Legitime

le vingt-neuvième jour du mois de mars, à cinq
heures du soir, saisissant nous Duflos Charles, Maire,
Officier de l'état civil de la commune de Wirwignes,
canton de Bédres, arrondissement de Boulogne,
département du Pas-de-Calais, et comparant
vous Léon Delbarré, âgé de quarant-deux ans, culti-
vateur domicilié à Wirwignes, lequel nous a
présenté un enfant de sex masculin qu'il a déclaré
être né de lui, en cette commune au jour du
à cinq heures du matin, et de dame Marceline
Delbarré âgée de trente-neuf ans, cultivateuse
domiciliée au même lieu; auquel enfant il a
été donné les prénoms de Arsène Louis Germain
les dites présentations et déclarations ont été faites
en présence de Ambrose Sinte âgé de cinquante-
sept ans, instituteur et de Philippe Breton âgé
de soixante-neuf ans, cabaretier domiciliés
à Wirwignes; et ont le comparant et les
témoins signés avec nous le présent acte après
lecture. **Delbarré Léon**
Hubert Duflos

L'an mil huit cent quatre-vingt-
neuf, le treizième jour à six heures du soir, saisissant
nous Duflos Charles, Maire, Officier de l'état
civil de la commune de Wirwignes, canton de
Bédres, arrondissement de Boulogne, département
du Pas-de-Calais, et comparant vous Marie Joseph
Alexandre Woides âgé de trente-deux ans, cultiva-
teur domicilié à Wirwignes, lequel nous a présenté
un enfant de sex féminin qu'il a déclaré être né
de lui en cette commune, conjoints lui, à quatre
heures du soir, et de dame Victorine Compiegne âgée
de vingt-trois ans, cultivateuse domiciliée au même
lieu, son épouse; auquel enfant il a été donné
les prénoms de Victorine Marie Josephine. Les
dites présentations et déclarations ont été faites en présence
de Ambrose Sinte âgé de cinquante-sept ans, instituteur
et de Philippe Breton âgé de soixante-neuf ans, cabaretier
domiciliés à Wirwignes; et ont le comparant et les témoins
signés avec nous le présent acte après lecture.
Breton
Duflos